ÉDUCATION A LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE : SE FORMER POUR ANIMER DES INTERVENTIONS

Contexte de la formation :
La notion de sexualité humaine renvoie à la globalité de l'être humain dans ses dimensions biologique, psycho-affective sociale. C'est un aspect central de l'être humain, tout au long de la vie, qui prend en compte le sexe, les et les rôles socialement associés aux genres, l'orientation sexuelle, le désir, le consentement, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction.

L'éducation à la sexualité :
Cette formation propose aux professionnels d'améliorer leurs connaissances, de renforcer leurs compétences, de réfléchir sur leur posture et sur l'accompagnement positif et respectueux des jeunes en matière de santé sexuelle, d'avoir des outils pour animer les séances d'EVARS.

Objectifs :
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Définir une approche globale de la sexualité ;
- Identifier les différents champs de la sexualité humaine ;
- Acquérir des compétences et un savoir-être pour aborder en collectif la vie affective, relationnelle et sexuelle avec des jeunes ;
- Construire un projet EVARS ;
- Mettre en place et animer des groupes d'accompagnement à l'EVARS.

Programme jours 1, 2 et 3 :
- Apports théoriques et conceptuels
  - Sexualité : de quoi s'agit-il ? représentations des participants.
  - Fondements de la sexualité humaine.
  - Développement psycho-affectif, construction de la sexualité, enjeux identitaires, adolescence et prise de risques.
  - Évolution de la famille, du couple.
  - Question du genre.
  - Psychologie collective et sexualité.
  - Connaissance biologique, contraception, IST, IVG.
  - La sexualité et le virtuel.
- Cadre de l'EVARS et cadre institutionnel
  - La loi.
  - Objectifs EVARS et cadre institutionnel.
  - Éthique, valeurs, posture, savoir-faire de l'intervenant.
- Cadre du groupe
  - Cadre et objectifs du groupe de parole.
  - Monter un projet, thèmes essentiels.
  - Rôle de l'animateur. Posture de l'animateur.

Programme jours 4 et 5 :
- Pratique du groupe
  - Les techniques d'animation.
  - Mises en situation d'animation.
  - Outils et supports pédagogiques pour intervenir.
  - Construire un programme.

Public visé :
Enseignants, assistants sociaux, éducateurs. Professionnels médico-sociaux : médecins, infirmières, sage-femmes, psychologues, conseillères conjugales et familiales, animateurs, professionnels de la protection de l'enfance.

Prérequis :
Aucun.

Durée :
5 jours, de 9h à 17h, soit 35h

Lieu et dates :
- Labège (31)
- 09 au 13/02/2026
- 15 au 19/03/2027

Organisation :
Groupe de 5 stagiaires minimum et 14 au maximum.

Tarif :
- 1 600 € (prise en charge)
- 1 000 € (personnel)

Type d'action de formation :
- Entretien et perfectionnement des connaissances.
- Cette formation peut s'inscrire dans le cadre de la formation continue.

Pédagogie :
Toutes nos formations sont conçues pour être interactives, en alternant apports théoriques et conceptuels, analyses de cas, échange de pratiques et partage d'expériences, mises en situation.

Modalités d'évaluation :
- Test de positionnement et recueil des attentes en amont de la formation.
- Évaluation des acquis en fin de formation.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.
- Certificat de réalisation.

Formatrices :
- Maryse PASCAU, conseillère conjugale et familiale, enseignante.
- Annabelle BLANC, éducatrice spécialisée, animatrice EVARS.

afccc occitanie
Professionnels du couple et de la famille

Modalités et délais d'accès aux formations :
- La composition des groupes (minimum et maximum) est indiquée pour chaque formation.
- Les inscriptions sont ouvertes dès la parution de la brochure sur le site.
- Les inscriptions sont closes quand le maximum est atteint.
- Si le minimum des participants n'est pas atteint un mois avant le début de la formation, celle-ci sera annulée ou reportée.
- Pour les formations sur site, la convention signée engage l'établissement.

Accessibilité :
L'***afccc-occitanie*** est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap : nous contacter afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.
Vous avez la possibilité de joindre **Maryse PASCAU**, référente handicap, égalité professionnelle femmes/hommes et référente qualité :
- Par mail : marysepascau32@gmail.com
- Par téléphone : 06 08 57 79 78

Suivi et évaluation :
- Feuille émargement.
- Évaluation des compétences par des mises en situation pratiques.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.
- Certificat de réalisation en fin de formation.

Formation en intra :
La plupart des formations peuvent être déclinées en intra : nous consulter.
Toutes les formations peuvent être adaptées, en format et contenu, suivant les besoins.
Pour plus de renseignements, contacter **Irma DA CRUZ** :

- Par mail : secretariat@afccc-occitanie.fr
- Par téléphone : 05 62 59 85 60

Notre catalogue de formation 2024 -2025 - 2026 ainsi que les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables en ligne sur notre site **afccc-occitanie.fr**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Inscription
- Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne via le site, par e-mail ou par courrier.
- A réception de votre demande d'inscription, vous recevrez formulaire d'auto positionnement. le programme détaillé de la formation, et une convention.
- Votre inscription sera considérée comme définitive après l'accord de la prise en charge. la signature de la convention et la réception d'un acompte de 10% (personnel ou employeur).
- 15 jours avant le début du stage vous recevrez une convocation, ainsi que le livret du stagiaire contenant les informations pratiques concernant le stage.

Facturation
- Nos tarifs ne sont pas soumis à la TVA.
- Toute formation commencée est due en totalité.
- Les factures sont à régler : 10% à l'inscription et le solde sur facture à l'issue la formation.

Responsabilité

- Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement de l'organisme de formation, contenu dans le livret du stagiaire.
- L'***afccc-occitanie*** ne pourra être tenue responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation.
- Il appartient à l'employeur de vérifier que son assurance personnelle couvre ses salariés lors de leur formation.
- Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation lorsque celui-ci s'est inscrit à titre individuel.

Annulation ou report des formations

- Les conditions de report et/ou d'annulation sont stipulés dans les conventions.
- D'une manière générale, si le minimum de stagiaires requis n'est pas atteint 3 semaines avant le début du stage, la formation sera reportée ou annulée.

****

Les actions de l'***afccc-occitanie*** sont menées en partenariat avec

- L'Agence Régionale de Santé Occitanie.
- La Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.
- Les Départements.
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- La Caisse d'Allocations Familiales.
- Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gers, du Tarn et Garonne, de l'Aveyron.
- Les missions locales pour l'emploi.

Nous remercions les villes d'Auch, Condom, Fleurance, l'Isle Jourdain, Lectoure pour

8 bis, rue Irénée David
32000 AUCH

05.62.59.85.60.

www.afccc-occitanie.fr

secretariat@afccc-occitanie.fr

Association reconnue d'Intérêt Général
SIREN : 411 400 880 - SIRET : 411 400 880 00018
FC : 73.32.00207.32 - DATADOCK 0035462
Agrément QUALIOPI et Certif'Région